



Politique municipale LGBTIQ+

12 février 2020 – 17h30-20h30 – casino de Montbenon – salle des Fêtes

Toutes les données à disposition le disent : les personnes LGBTIQ+ sont, à Lausanne comme ailleurs, particulièrement exposées à la stigmatisation, à la discrimination et à la violence. L'objet soumis au vote le 9 février 2020, concernant spécifiquement l'homophobie, permettra, s'il est adopté, de se doter d'un outil juridique pour réprimer certaines formes de discriminations fondées sur l'orientation sexuelle.

La Municipalité de Lausanne soutient cette norme pénale. Sans régler bien sûr, sur le fond, l'homophobie ou l'hétéro-normativité, sans permettre de punir également la transphobie, elle constitue néanmoins un moyen d'action supplémentaire et donne une reconnaissance à l'exposition particulière des personnes LGBTIQ+ à la discrimination et à la violence.

Dans cette optique, conformément au Programme de législature 2016-2021, la Municipalité de Lausanne prend trois engagements pour sa future politique LGBTIQ+ :

1. La Ville s'engage pour que chacun-e puisse vivre et affirmer son identité et expression de genre, son orientation sexuelle en toute liberté et en toute sécurité ;
2. La Ville s'engage à délivrer des prestations inclusives et non discriminantes à l'égard des personnes LGBTIQ+ au travers de l'administration communale ;
3. La Ville s'engage à mener une politique du personnel inclusive et non discriminante pour les personnes LGBTIQ+.

Ces engagements constitueront la base d'objectifs et d'actions à définir ensemble à partir du 12 février 2020. Nous lançons à cette date un travail ambitieux pour doter la Commune de Lausanne d'une politique cohérente, coordonnée et visible sur les problématiques LGBTIQ+. Pour cela, l'ensemble des associations, services administratifs, partenaires et personnes concernés sont invités à une soirée de lancement qui se veut largement ouverte et participative. L'objectif est, à terme, de recenser les actions mises en œuvre à Lausanne, de sonder les besoins et de définir une feuille de route pour les prochaines années. Les détails de ces processus seront présentés lors de cette soirée.

Il est important de souligner que l'ensemble des domaines de la vie quotidienne sont impactés : l'inscription au Contrôle des habitants lors d'un déménagement ou d'une naissance, la sécurité publique, l'inclusion professionnelle, les prestations funéraires, etc.

En vous remerciant par avance pour vos précieuses contributions et en me réjouissant de vous retrouver le 12 février prochain au Casino de Montbenon, je vous adresse mes respectueuses salutations.

Pierre-Antoine Hildbrand
Conseiller municipal
Directeur de la sécurité et de
l'économie

Programme de la soirée

12 février 2020 – 17h30-20h30 – casino de Montbenon – salle des Fêtes

17h30

Ouverture Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal,
direction de la sécurité et de l'économie

« LGBTIQ+ » : quèsaco ?

Caroline Dayer, docteure et chercheuse,
formatrice et consultante, experte en
prévention des violences et des
discriminations

Politiques publiques LGBTIQ+ : l'exemple de la Ville
de Genève

Guillaume Mandicourt, chargé de projets
LGBTIQ, Service Agenda 21 - Ville durable,
Ville de Genève

Questions en échange avec le public

18h30

Table-ronde avec les associations et échanges avec le public Animation : Frédéric Mamaïs, RTS

« Être LGBTIQ+ à Lausanne : quelle réalité, quels besoins et quelles perspectives pour la Ville ? Le point de vue des associations »

Avec la participation des associations Vogay, Lilith, LWORK, Familles arc-en-ciel, Pôle agression et violence (PAV) et de la Fondation Agnodice

19h45

Conclusion

Ville de Lausanne et personnes LGBTIQ :
de l'identification des enjeux à la durabilité des
politiques publiques

Caroline Dayer, docteure et chercheuse,
formatrice et consultante, experte en
prévention des violences et des
discriminations

20H15

Etapes à venir et clôture

Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal,
direction de la sécurité et de l'économie

20h30 – verrée

Les associations sont invitées à apporter leur matériel de présentation le soir-même, dès 17h, sur les tables prévues à cet effet, à l'entrée de la Salle des Fêtes

Inscription (gratuite) à effectuer à observatoire@lausanne.ch jusqu'au 10 février 2020